

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Paris, le 29 AOUT 2012

Direction des ressources humaines

Les ministres

Sous-direction des politiques sociales, de la prévention
et des pensions

à

Bureau des prestations d'action sociale

Mesdames et Messieurs les membres du
comité central d'action sociale
Mesdames et Messieurs les président(e)s de CLAS

Nos réf. : JR/invitation-rencontre-27112012

Vos réf. :

Affaire suivie par : Joëlle REUX

Joelle.reux@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 74 58 - Fax : 01 40 81 72 05

Courriel : pspp2@developpement-durable.gouv.fr

Objet : invitation à la rencontre nationale des président(e)s de CLAS

Vous êtes invités à participer à la rencontre nationale des président-e-s de CLAS programmée :

le lundi 26 novembre 2012, de 13h30 à 18h

et

le mardi 27 novembre 2012, de 9h à 16h30

Cette manifestation se déroulera sur le site de La Défense.

Une réunion de travail avec les président(e)s de CLAS des DOM sera consacrée aux problématiques spécifiques des DOM **le mercredi 28 novembre 2012 de 9h à 12h.**

Les président-e-s de CLAS concerné-e-s par cette réunion sont invités à transmettre au bureau PSPP2 les sujets qu'ils souhaitent voir traiter au cours de cette réunion.

Un programme détaillé de la rencontre nationale vous sera transmis ultérieurement.

Vous serez informés dans les prochains jours des modalités d'inscription en ligne.

Pour les Ministres et par délégation ¹
La directrice des ressources humaines



Hélène EYSSARTIER

LISTE DES DESTINATAIRES

Mesdames et Messieurs les président(e)s de CLAS
Mesdames et Messieurs les membres du CCAS

placés sous l'autorité de :

Messieurs les Préfets de région :

Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie Haute-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Centre, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes,

Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France (DRIEA),

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France (DRIEE),

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France (DRIHL),

Directions interdépartementales des routes (DIR),

Directions inter-régionales de la Mer (DIRM) Manche orientale-Mer du Nord, Bretagne-Pays de la Loire, Sud-Atlantique, Méditerranée.

Mesdames et Messieurs les Préfets de département :

Directions départementales des Territoire (DDT),

Directions départementales des Territoires et de la Mer (DDTM),

Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte,

Directions de la Mer (DM) : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Sud Océan indien,

direction des territoires, de l'alimentation et de la mer (dtam) : saint-pierre et miquelon

Services à compétence nationale et établissements publics :

centre de valorisation des ressources humaines (CVRH)

Centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques (CEDIP),

Institut de formation de l'environnement (IFORE),

Écoles Nationales des Techniciens de l'Équipement (ENTE) d'Aix-en-Provence et de Valenciennes,

École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE),

Centre de prestations et d'ingénierie informatiques (CP2I),

Centres d'études techniques de l'équipement (CETE),

Services spécialisés de navigation (SN),

Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU),

Centre d'études techniques maritimes fluviales (CETMEF),

Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG),

Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA),

Centre d'études des tunnels (CETU),

Armement des phares et balises (APB),

Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI).

Département de la coordination des ressources humaines de l'administration centrale et de gestion de proximité du Secrétariat général (SG/DRH/CRHAC),

Bureau de l'action médico-sociale et de la prévention en administration centrale (SG/DRH/CRHAC2).

Mesdames et messieurs les conseillers sociaux territoriaux,
Madame la présidente de la FNASCE,
Monsieur le président du CGCV,
Monsieur le président du CAS.